

MAIRIE D'OSLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021

Le vingt-deux février deux mille vingt et un, vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS :

Valérie THEVENOT. Valérie BESSARD-MANDRILLON. Joëlle DE MATTEIS. Christine BOUILLOT. Claudine CORNU. Julien GAUDET. Pierre FLEURY. Jean Luc MEUNIER. Mathieu BERNARD. Aline ROUSSEAUX. Nathalie KHEMDOUDI. Denis RAUX. Joël CORPET. Pascal VAN DORSSELAER.

SECRETAIRE DE SEANCE :

La secrétaire de mairie assiste à la séance.

ORDRE DU JOUR

DELIBERATION SUBVENTIONS ASSOCIATIONS :

Le Conseil Municipal octroie les subventions aux associations qui en ont fait la demande :

CIFA Jean Lameloise	50,00 €
CFA RHONE	25,00 €
CIFA MERCUREY	25,00 €
Amicale des donneurs de sang	200,00 €
Restaurant du cœur	150,00 €
ADOT 71	50,00 €
SECOURS POPULAIRE	150,00 €
CCAS	3 000,00 €

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL

Le Maire expose au Conseil Municipal, la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail, d'un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe, permanent à temps non complet (de 25 heures hebdomadaires à 27 heures) afin de palier au nécessité de service. Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION TABLEAU EFFECTIFS DU PERSONNEL

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il est présenté le tableau des effectifs. Approuvé à l'unanimité.

GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont TNC
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché	A	1	1	
Adjoint administratif de 1 ère classe	C	1	1	
FILIERE TECHNIQUE				
Agent de maitrise	C	1	1	
Adjoint technique principal 2 ème classe	C	2	2	
Adjoint technique	C	1	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
ATSEM principale 1 ère classe	C	1	1	
FILIERE ANIMATION				
Adjoint animation principal 2 ème classe	C	1	1	
Adjoint animation 2 ème classe	C	1	1	1
		9	9	1

DELIBERATION MISE EN PLACE HEURES SUPPLEMENTAIRES AGENTS CONTRACTUELS

Suite au protocole sanitaire dans les locaux scolaires, un agent en CDD a dû exécuter des heures supplémentaires, il convient de lui régler ces heures déjà exécutées. Un avenant à son contrat de travail sera modifié pour la période de mars à juillet. Approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS RESSOURCES HUMAINES :

- **Lignes Directrice de Gestion, règlement intérieur, règlement formation**

Les lignes directrices de gestion ont pour objectif de définir les grandes orientations de la collectivité en matière de pilotage des ressources humaines et de valorisation des parcours professionnels, valables pour une durée de 6 ans. Dans cet objectif, il est également mis en place un règlement intérieur et de formation pour tous les agents de la collectivité. Ces dossiers seront envoyés au Centre de Gestion pour avis.

DELIBERATION CONVENTION MEDIATION PREALABLE AVEC CENTRE DE GESTION

Monsieur le Maire rappelle que la commune a conclu avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Saône et Loire, une convention en date du 24/09/2018, lui confiant la mission de médiation préalable obligatoire, en cas de litige avec ses agents. L'objectif de cette mesure est d'éviter la saisine systématique du Juge Administratif, en cas de contentieux, dans le domaine du droit de la Fonction Publique. Devant initialement prendre fin le 19/11/2020, l'expérimentation a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer l'avenant proposé par le CDG.

DELIBERATION CONVENTION RESPONSABILITE RGPD RELATIVE A L'URGENCE SOCIALE

Au vu du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'autoriser la mise en œuvre de la convention de responsabilité conjointe RGPD, relative à l'urgence sociale entre le Grand Chalon, les communes membres du Grand Chalon et l'Association « Le pont »,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention RGPD de responsabilité conjointe.
- De désigner la secrétaire de mairie, comme représentant de la commune, qui participera au dispositif de saisine de l'Association « Le Pont »

INFORMATIONS DIVERSES :

- Points travaux et matériels,
- travaux eau et assainissement toujours en cours,
- en attente travaux électricité sur aire « Nature et Loisirs »,
- livraison tondeuse par établissement Fourneret, d'un montant de 11 300 €,
- installation store salle polyvalente

Une réunion est prévue le 2 mars pour examen des devis Sydesl (atelier et Rte de St Germain du Bois)

Mise en place de groupe de travail pour suivi des projets (2021-2024)

- **Visite Forêt** : la date du samedi 13 mars à 9 h est retenue. Point financier suite à réunion avec l'ONF en attente nouveau devis. Des plantations pourront être faites par des bénévoles. Il est fait part d'un courrier de la direction générale de l'ONF concernant le soutien à la reconstruction de « Notre Dame » et la recherche de chênes dans les forêts communales. Au vu du bois recherché (chêne diamètre 1 m, hauteur 15 m), notre commune n'est pas concernée
- **Ambassadeur transition écologique Grand Chalon** : le Conseil Municipal désigne le Maire pour cette mission auprès du Grand Chalon
- **Bénévoles bibliothèque** exceptionnellement en reconnaissance du travail accompli, il est attribué un bon d'achat de 100 € aux bénévoles de la bibliothèque.
- **Réunion collège FCPE-MAIRES** : pour la rentrée prochaine, deux classes devraient être supprimées au collège de St Marcel ce qui porteraient les effectifs à 30 enfants par classe, pour des locaux de 45 m².

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, des différents courriers reçus concernant le projet éolien. Il demande aux conseillers de se prononcer sur la suite à donner à ce dossier, soit dans l'immédiat ou à une prochaine séance s'ils le souhaitent. Après débat, le Conseil Municipal renonce à donner une suite à ce projet.

Fin de la séance à 22 h 00.

Prochaine séance le lundi 15 mars 2021 à 20 h 15